

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PP08 PROJET DE RÉSOLUTION CA13 10 137**

**Afin de permettre le réaménagement du stationnement commercial
terrain situé à l'intersection des boulevards Rolland et de la rue Pascal**

AVIS est, par les présentes, donné aux personnes intéressées, par la soussignée :

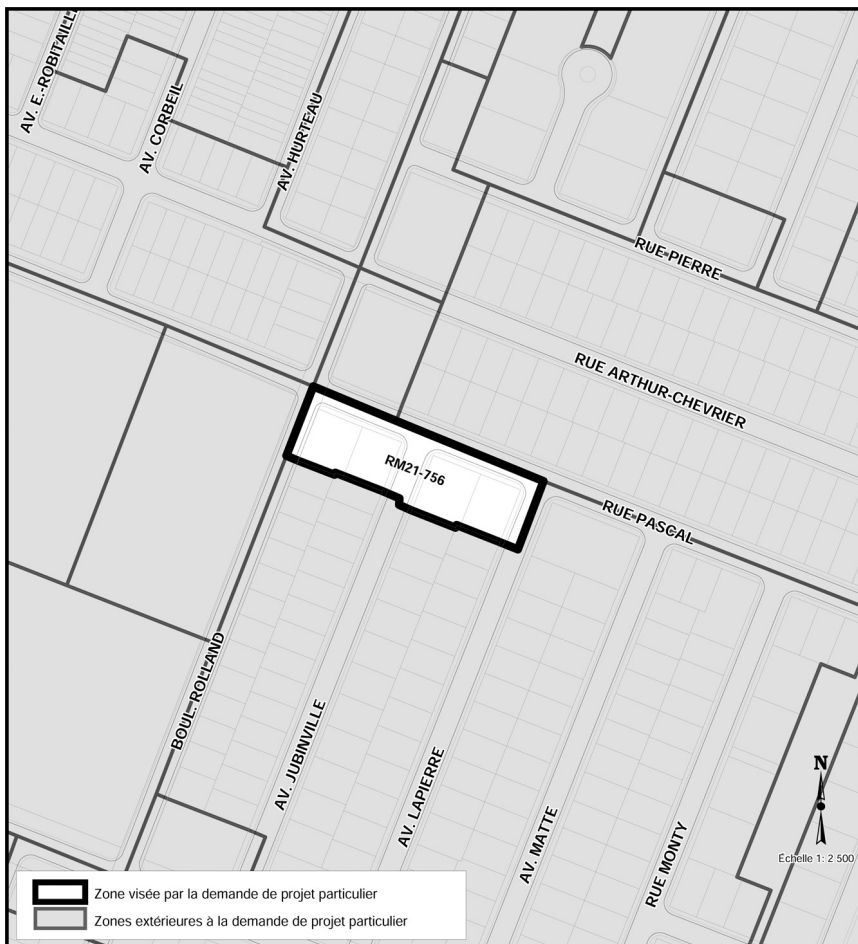
QUE le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, a adopté lors de sa séance ordinaire du 9 avril 2013, le premier projet de résolution CA13 10 137, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RGCA11-10-0007).

QUE, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., A19-1), une assemblée publique de consultation se tiendra le **MARDI, 14 MAI 2013, À 18 H, À LA SALLE DU CONSEIL, 11155, AVENUE HÉBERT, MONTRÉAL-NORD.**

QU'au cours de cette assemblée, le conseil expliquera le projet de résolution, ainsi que les conséquences de son adoption. Le conseil entendra également les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de résolution, vise à permettre le réaménagement du stationnement en intégrant des aménagements paysagers, le marquage au sol et la réorganisation des allées d'accès pour le terrain situé à l'intersection des boulevards Rolland et de la rue Pascal et l'aménagement du domaine public.

Ce projet de résolution contient une (1) disposition susceptible d'approbation référendaire et vise la zone décrite ci-dessous :



QUE ce projet de résolution ainsi que l'illustration par croquis de la zone concernée peuvent être consultés au bureau de la secrétaire d'arrondissement ou au comptoir de la Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises, au 4243, rue de Charlevoix, pendant les heures d'affaires, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 13 h.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 16 avril 2013

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement